



- / M.A. / -
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERRI

PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF
(Ord. Police 47/Just 31 mai 1940)

L'an mil neuf cent cinquante *soixante* le *vingt sixième*
jour du mois de *octobre*. Nous *CEUVERS, e.*
(grade) *Agent Territorial* à *Ruhengeri*
avons constaté que le nommé *RUBIYEHÉ* fils de
Mamamba et de *Nyuhakunda* originaire de
Kisigi y résidant *chez M. Kuvira* territoire de
Ruhengeri, *membre des abasungu*, marié
polygame, *7 enfants*
causait du désordre sur les voies
publiques de ce fait entravait la
sécurité publique.
//

Conformément à l'Art. 1 de l'Ordonnance de Police n° 47/Just
du 31 mai 1940, nous l'avons au jour, mois et an que dessus
arrêté et fait conduire à la prison de Ruhengeri.

Ju jure que le présent Procès-Verbal est sincère

Ruhengeri, le *21/10/1956*
L'Agent Territorial
CEUVERS, e.
[Signature]